

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION INTERMINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE



PROGRAMME 167

LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Isabelle SAURAT

Secrétaire générale pour l'administration

Responsable du programme n° 167 : Liens entre la Nation et son armée

Le programme 167 « Liens entre la Nation et son armée » regroupe les crédits dédiés aux politiques concourant à la diffusion de l'esprit de défense au sein de la Nation à travers deux actions distinctes : l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) et du service militaire volontaire (SMV) (action 1 « Lien armées-jeunesse ») assurée par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) et la mise en œuvre de la politique de mémoire (action 2 « Politique de mémoire ») du ressort de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

Promouvoir le lien entre la Nation et son armée

L'année 2020 a été marquée par la forte perturbation des journées défense et citoyenneté (JDC) due à la crise sanitaire. Les deux périodes de confinement ont interrompu leur déroulement sur le territoire métropolitain et sur une partie des outre-mer. La présence aux JDC constituant une obligation légale, la DSNJ a adapté leur format afin d'en garantir la tenue. Trois formats de JDC ont ainsi été mis en œuvre au cours de l'année 2020 :

- JDC « classique » de huit heures en présentiel et encadrée par deux animateurs, jusqu'au 15 mars et, dans certains territoires outre-mer, jusqu'en juillet ;
- JDC « adaptée » de trois heures trente, en présentiel et encadrée par un seul animateur, sur la base d'un protocole sanitaire strict, à compter du 31 août en métropole et outre-mer et jusqu'au 30 octobre ;
- JDC « en ligne », entièrement dématérialisée, à compter du 23 novembre en métropole et en Martinique.

Ces adaptations successives ont permis à près de 615 000 jeunes de réaliser leur JDC. 80 % de la programmation initiale (766 382 jeunes) ont ainsi pu être réalisés.

Créé en 2015 à titre expérimental et pérennisé par l'article 32 de la LPM 2019-2025, déployé dans cinq régions avec quatre centres de l'armée de terre, un de l'armée de l'air et un de la marine nationale, le SMV constitue un outil d'inclusion sociale. Il permet de donner une deuxième chance aux jeunes volontaires en leur permettant d'acquérir de véritables compétences professionnelles, ces derniers servant sous le double statut de militaire et de stagiaire de la formation professionnelle.

Les conséquences de la crise sanitaire sur le recrutement et la formation professionnelle des jeunes ont été maîtrisées. Ainsi, en 2020, le taux d'insertion du SMV est de 70 %, ce qui est conforme à la cible (70 %). Il convient de noter que 10 % des 933 volontaires stagiaires accueillis au sein des centres SMV ont été orientés vers ce dispositif au cours de leur JDC.

Perpétuer le souvenir des conflits du XX^{ème} siècle

La politique de mémoire des conflits du XX^{ème} siècle contribue à renforcer le lien entre l'armée et la Nation. Avec la fin du cycle de commémoration consacré à la Première Guerre mondiale, la politique de mémoire se recentre sur les commémorations du second conflit mondial.

Malgré les contraintes sanitaires, l'agenda 2020 a été préservé et marqué principalement par la célébration du 80^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle.

Le format des cérémonies a été adapté, donnant lieu à une nouvelle approche dénommée « commémorer autrement ». Le financement du patrimoine mémoriel a été maintenu.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé
INDICATEUR 1.1	Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC
INDICATEUR 1.2	Coût moyen par participant
OBJECTIF 2	Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi
INDICATEUR 2.1	Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé

INDICATEUR mission

1.1 – Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Intérêt de la JDC du point de vue du jeune	%	88,2	84	84	84	87,47	84
Impact de la JDC sur l'image des armées	%	95,7	89	89	89	89,55	89

Commentaires techniques

Les deux sous-indicateurs sont calculés à partir d'extractions de données issues d'une application informatique (« modernisation du passage des tests » [MOPATE]) et intégrées dans la base de données (« infocentre ») de la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ). Ces données correspondent aux réponses des jeunes au questionnaire d'évaluation en fin de JDC.

Sous-indicateur 1.1.1 « Qualité de la prestation offerte par la DSN et par les armées »

Cet indicateur permet de mesurer la satisfaction de l'utilisateur à l'issue de sa journée « Défense et citoyenneté ».

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes Français(es) aux questionnaires de satisfaction au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE). Elles sont agrégées dans un « infocentre » de la DSNJ dédié, qui agrège l'ensemble des données, et sont utilisées pour la rédaction des documents budgétaires.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à l'affirmation : « Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de cette journée » : les réponses « très satisfait » et « satisfait » sont prises en compte au numérateur de l'indicateur. Le dénominateur prend en compte le nombre de réponses enregistrées dans MOPATE pour cette question.

Sous-indicateur 1.1.2 « Impact de la JDC sur l'image de la défense et des armées »

Cet indicateur évalue l'appréciation portée par les jeunes sur l'évolution de leur image de la défense et des armées au terme de la JDC.

Ce taux peut être calculé pour chaque site, pour une période donnée.

Source des données : les données sont issues des réponses des jeunes Français(es) aux questionnaires de satisfaction, au terme de la JDC, sur le système informatique « modernisation du passage des tests » (MOPATE). Elles sont agrégées dans un « infocentre » de la DSNJ dédié, qui agrège l'ensemble des données, et sont utilisées pour la rédaction des documents budgétaires.

Explications sur la construction de l'indicateur : en fin de JDC, il est demandé aux jeunes de réagir à l'affirmation : « La JDC m'a donné une meilleure image de la défense et des armées » : les réponses « d'accord » ou « plutôt d'accord » sont prises en compte au numérateur de l'indicateur. Le dénominateur prend en compte le nombre de réponses enregistrées dans MOPATE pour cette question.

INDICATEUR

1.2 – Coût moyen par participant

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Coût moyen par participant	€	135,82	135,66	<140	<140	157,60	<140

Commentaires techniques

Les modalités de calcul du coût moyen par participant sont modifiées depuis le PAP 2014 :

Le périmètre de calcul se limite désormais aux coûts supportés par la DSNJ (titre 2 et hors titre 2) : les crédits d'administration générale et de soutien commun relevant du P178 sont exclus du calcul. Depuis la mutualisation, il n'est en effet pas possible de disposer d'une remontée individualisée des prestations effectuées par les bases de défense pour le compte de la JDC de façon systématique (Chorus).

Le coût de la JDC présenté ci-dessus comprend : la totalité des paiements supportés par le P167 (titres 3, 5 et 6) et les crédits SIC et INFRA du P212 (logiciels métiers et régie). Pour le titre 2 (crédits du P212 depuis 2015), le coût de la JDC comprend la rémunération et les indemnités JDC des agents civils et militaires. À cela s'ajoute, fondée sur le nombre d'animateurs des armées au profit de la DSNJ, l'évaluation du coût de rémunération d'une journée d'un animateur des armées.

Source des données : le numérateur est extrait des restitutions Chorus avec un retraitement de la part de la DSNJ. Le dénominateur (nombre de présents) est extrait de la base de données de la DSNJ.

Limites et biais connus : le numérateur peut être affecté par des dépenses exceptionnelles et / ou nouvelles dues à l'évolution de la JDC. Compte tenu de l'importance des charges fixes, le résultat brut peut être également affecté par une variation importante du nombre de participants.

ANALYSE DES RÉSULTATS

INDICATEUR 1.1 « Taux de satisfaction du jeune au regard de la JDC » :

Les résultats des deux sous indicateurs sont supérieurs aux cibles fixées par le PAP 2020. Ils présentent une progression par rapport à 2019, année déjà caractérisée par des résultats déjà élevés. Le niveau d'intérêt suscité par la prestation offerte par la DSNJ et les armées apparaît proche de son seuil maximal en termes de performance. Le changement de format de la JDC au gré des évolutions de la crise sanitaire n'a donc pas eu pour conséquence de réduire l'intérêt des jeunes pour la JDC ou de dégrader leur perception des armées.

Néanmoins, l'activité de la DSNJ au cours de l'année 2020 a été largement perturbée par la crise sanitaire. Dans ce contexte, la DSNJ a mis en œuvre des dispositifs innovants pour adapter la JDC et éviter la constitution d'un vivier de jeunes qui n'auraient pas réalisé leur JDC et ne seraient pas en règle avec leurs obligations en matière de service national. Elle a ainsi développé et mis en œuvre :

- une JDC adaptée, à la suite du premier confinement : cette JDC adaptée, d'une durée de trois heures trente en présentiel, est pilotée par un animateur et organisée sur la base d'un protocole sanitaire strict fondé entre autres mesures sur la distanciation physique ;
- une JDC en ligne, à la suite du reconfinement du 30 octobre 2020 : cette JDC, d'une durée de deux heures, intervient en distanciel par le biais d'une connexion.

Ce dispositif modulaire a permis de limiter le nombre de jeunes n'ayant pas réalisé leur JDC à 161 760 au cours de l'année 2020 sur un contingent de 785 000 jeunes. Néanmoins, ces formats de substitution ont réduit l'effet de la JDC comme vecteur de promotion du recrutement au profit des armées et rendu plus complexe l'identification et le suivi des jeunes en difficulté scolaire.

INDICATEUR 1.2 « Coût moyen par participant »

L'année 2020 se solde par une augmentation du coût moyen de la JDC par participant qui atteint 157,60 € dépassant ainsi la cible fixée par le PAP 2020 à moins de 140 €.

Ce résultat est le corollaire d'une activité JDC très perturbée par la situation sanitaire. Celle-ci, du fait des deux confinements, a limité la capacité d'accueil en JDC de la DSNJ. En dépit des adaptations du format de la JDC mises en œuvre au fil des évolutions des mesures de prévention sanitaire, 151 688 jeunes, sur les 766 382 prévus en 2020, n'ont pu être reçus en JDC.

Cette baisse du nombre de jeunes reçus en JDC a eu une double incidence :

- 1 - Une baisse des dépenses liées à la mise en œuvre de la JDC.

Il convient de dissocier trois postes de dépenses :

- Les dépenses de titre 2 : il s'agit des dépenses liées à la rémunération des animateurs des JDC. Le changement de format des JDC (passage à la JDC adaptée, puis à la JDC en ligne) a conduit la DSNJ à solliciter moins d'animateurs. En effet, les JDC adaptées n'étaient animées que par une seule personne contre deux animateurs pour les JDC au format classique, les JDC en ligne ne nécessitant aucun animateur. Ces évolutions des modalités de mise en œuvre de la JDC ont engendré une réduction des dépenses de titre 2 de 3,9M€ par rapport à 2019.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Les dépenses d'alimentation : l'absence de repas pris par les appelés dans le cadre de la JDC adaptée (d'une durée de trois heures trente) a généré une économie de 3,36M€ par rapport à l'exercice 2019.
- Les dépenses de transport des jeunes : la baisse du nombre de jeunes reçus en JDC et le passage à la JDC en ligne à la suite du 2^{ème} confinement ont provoqué une réduction des dépenses consacrées à la prise en charge des frais de transport des jeunes reçus en JDC.

2 - Une répartition des charges fixes sur une population de jeunes plus réduite.

Ainsi, la baisse de 20 % du nombre de jeunes reçus en JDC par rapport à la cible initiale a généré une hausse du coût unitaire de la JDC de 12,4 % par rapport à la cible définie par le PAP. Les économies réalisées sur la mise en œuvre de la JDC n'ont pas permis de compenser la hausse mécanique de ce coût unitaire.

OBJECTIF

2 – Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi

INDICATEUR

2.1 – Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV (service militaire volontaire)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV	%	Sans objet	Sans objet	>70	>70	70,16	>70

Commentaires techniques

L'insertion doit intervenir au plus tard dans les 6 mois de la sortie du dispositif du volontaire stagiaire. Le taux d'insertion permet d'évaluer la performance du dispositif dans sa capacité à insérer des jeunes éloignés de l'emploi. Il comptabilise hors attrition (jeunes quittant prématurément le dispositif sans insertion professionnelle ou offre de formation, le tout sur justificatif) le nombre de volontaires stagiaires insérés vers l'une des 4 catégories suivantes :

- vers l'emploi durable (CDD ≥ 6 mois ou CDI) ;
- vers l'emploi de transition (CDD < 6 mois) ;
- vers une sortie positive (reprise de cursus professionnel qualifiant ou certifiant) ;
- vers l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage).

Source des données : Système automatisé de gestion et d'information – SAGI (LAGON).

Mode de calcul : [Nombre de volontaires stagiaires VS insérés entre la signature du primo contrat et jusqu'à 6 mois après leur fin de contrat] / [(nombre de VS RDC (hors dénonciation ou résiliation de contrat sans insertion) + VS insérés avant le terme prévu de leur contrat)] x 100.

ANALYSE DES RÉSULTATS**INDICATEUR 2.1 « Taux d'insertion professionnelle des volontaires du SMV »**

Créé en 2015 à titre expérimental et pérennisé par l'article 32 de la LPM 2019-2025, déployé dans cinq régions sur six centres : quatre pour l'armée de terre, un pour l'armée de l'air et de l'espace et un pour la marine nationale, le SMV conforte des savoir-faire éducatifs propres aux armées. Outil d'inclusion sociale, le SMV permet de rendre confiance aux jeunes servant dans ses rangs, sous le double statut de militaire et de stagiaire de la formation professionnelle, dans un esprit d'éthique, de respect et d'acquisition de véritables compétences professionnelles.

Les conséquences de la crise sanitaire sur le recrutement et la formation professionnelle des jeunes ont été maîtrisées. Ainsi, en 2020, le taux d'insertion du SMV est de 70,16 %, ce qui est conforme à la cible (> 70 %), sur la

base de 933 volontaires stagiaires accueillis au sein des centres SMV, dont environ 10 % ont été orientés vers le SMV grâce à la JDC.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> <i>Consommation 2020</i>					
01 – Liens armées-jeunesse	18 460 670 14 970 379	126 761	30 000	18 460 670 15 127 140	19 760 670
02 – Politique de mémoire	6 430 000 5 365 677	82	4 520 000 5 276 301	10 950 000 10 642 061	11 007 428
Total des AE prévues en LFI	24 890 670	0	4 520 000	29 410 670	30 768 098
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+1 969 190 (hors titre 2)		+1 969 190	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-2 660 014 (hors titre 2)		-2 660 014	
Total des AE ouvertes		28 719 846 (hors titre 2)		28 719 846	
Total des AE consommées	20 336 055	126 843	5 306 301	25 769 200	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020</i> <i>Consommation 2020</i>					
01 – Liens armées-jeunesse	18 446 092 14 448 016	126 761	30 000	18 446 092 14 604 777	19 746 092
02 – Politique de mémoire	6 430 000 5 665 021	22 922	4 520 000 5 290 963	10 950 000 10 978 906	11 007 428
Total des CP prévus en LFI	24 876 092	0	4 520 000	29 396 092	30 753 520
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+1 969 190 (hors titre 2)		+1 969 190	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-2 130 399 (hors titre 2)		-2 130 399	
Total des CP ouverts		29 234 883 (hors titre 2)		29 234 883	
Total des CP consommés	20 113 037	149 683	5 320 963	25 583 683	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>					
01 – Liens armées-jeunesse	17 792 623 18 701 528	206 111	30 000	17 792 623	17 792 623 18 937 639
02 – Politique de mémoire	8 510 000 7 383 068	38 732	7 403 166 7 237 688	15 913 166	15 970 068 14 659 488
Total des AE prévues en LFI	26 302 623	0	7 403 166	33 705 789	33 762 691
Total des AE consommées	26 084 596	244 843	7 267 688		33 597 127

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>					
01 – Liens armées-jeunesse	17 789 899 18 860 358	206 111	30 000	17 789 899	17 789 899 19 096 469
02 – Politique de mémoire	8 510 000 7 428 451	82 802	7 403 166 7 503 213	15 913 166	15 970 068 15 014 466
Total des CP prévus en LFI	26 299 899	0	7 403 166	33 703 065	33 759 967
Total des CP consommés	26 288 809	288 913	7 533 213		34 110 935

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	26 084 596	24 890 670	20 336 055	26 288 809	24 876 092	20 113 037
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	26 084 596	24 890 670	20 336 055	26 288 809	24 876 092	20 113 037
Titre 5 – Dépenses d'investissement	244 843	0	126 843	288 913	0	149 683
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	244 843	0	126 843	288 913	0	149 683
Titre 6 – Dépenses d'intervention	7 267 688	4 520 000	5 306 301	7 533 213	4 520 000	5 320 963
Transferts aux entreprises	17 500	0	0	17 500	0	0
Transferts aux collectivités territoriales	788 925	900 000	639 096	1 041 130	900 000	642 787
Transferts aux autres collectivités	6 461 263	3 620 000	4 667 205	6 474 583	3 620 000	4 678 176
Total hors FdC et AdP		29 410 670			29 396 092	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-690 824			-161 209	
Total*	33 597 127	28 719 846	25 769 200	34 110 935	29 234 883	25 583 683

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	1 376 304	1 357 428	1 969 190	1 376 304	1 357 428	1 969 190
Total	1 376 304	1 357 428	1 969 190	1 376 304	1 357 428	1 969 190

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
04/2020		790 142		790 142				
10/2020		6 048		6 048				
12/2020		1 173 000		1 173 000				
Total		1 969 190		1 969 190				

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
31/01/2020		59 400		610 379				
Total		59 400		610 379				

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
14/02/2020		390 000		390 000				
Total		390 000		390 000				

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020						23 193		23 193
24/11/2020						1 192		1 192
15/12/2020						563 536		563 536
Total						587 921		587 921

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020						2 521 493		2 542 857
Total						2 521 493		2 542 857

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		2 418 590		2 969 569		3 109 414		3 130 778

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

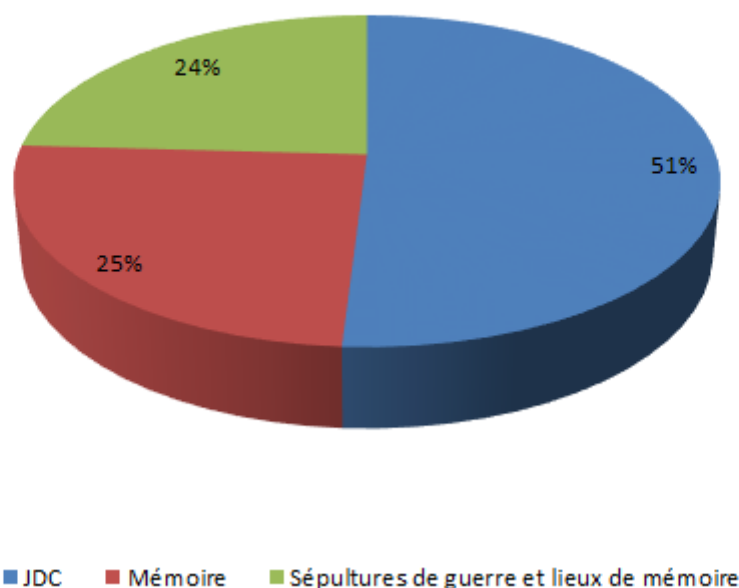
ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

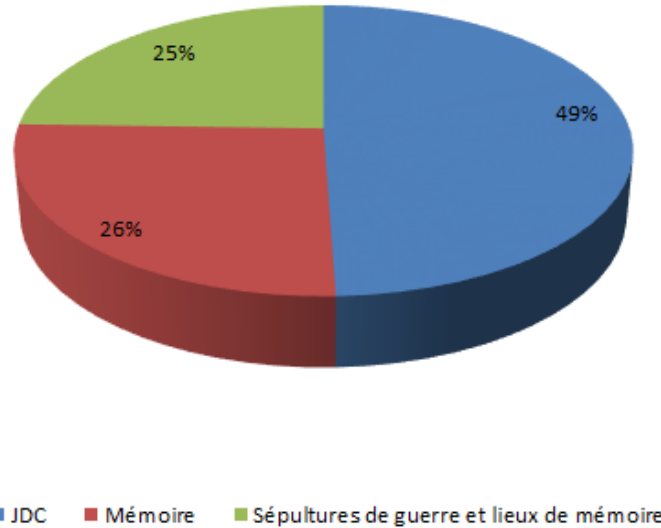
Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Liens armées-jeunesse		18 460 670 15 127 140	19 760 670 15 127 140		18 446 092 14 604 777	19 746 092 14 604 777
02 – Politique de mémoire		10 950 000 10 642 061	11 007 428 10 642 061		10 950 000 10 978 906	11 007 428 10 978 906
Total des crédits prévus en LFI *	0	29 410 670	29 410 670	0	29 396 092	29 396 092
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-690 824	-690 824		-161 209	-161 209
Total des crédits ouverts	0	28 719 846	28 719 846	0	29 234 883	29 234 883
Total des crédits consommés	0	25 769 200	25 769 200	0	25 583 683	25 583 683
Crédits ouverts - crédits consommés		+2 950 646	+2 950 646		+3 651 200	+3 651 200

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Répartition par opérations stratégiques des consommations en AE



Répartition par opérations stratégiques des consommations en CP



PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	29 410 670	29 410 670	0	29 396 092	29 396 092
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	29 410 670	29 410 670	0	29 396 092	29 396 092

Aucun amendement ne concernait le programme 167.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Reports de crédits :

Les reports de crédits par voie fonds de concours se sont élevés en AE et en CP à respectivement 59 400 € et 610 379 € sur le programme 167. Ces crédits ont été ouverts par arrêté du 31 janvier 2020 portant report de crédits. Ils correspondent au remboursement par la Belgique des dépenses d'entretien des sépultures militaires belges en France pour 57 428 € en AE et CP et au financement du service militaire volontaire pour 1 972 € en AE et 552 951 € en CP.

Les reports de crédits hors fonds de concours s'élèvent à 390 000 € sur le programme 167 en CP uniquement, ouverts par arrêté du 14 février 2020.

Décrets de virement :

Le programme 167 a fait l'objet d'un premier décret au 7 août 2020 portant virement de crédits au bénéfice du programme 178 « Préparation et emploi des forces » au titre de la prise en charge directe de frais d'alimentation de militaires pour un montant de 23 193 €.

Le programme 167 a fait l'objet d'un deuxième décret au 24 novembre 2020 portant virement de crédits pour 1 192 € au bénéfice du programme 178 au titre du règlement des factures de l'établissement d'impression du commissariat des armées (EDIACA) pour un montant de 1 192 €.

Le programme 167 a fait l'objet d'un troisième décret au 15 décembre 2020 portant virement de crédits au bénéfice du programme 169 pour 563 536 € afin de participer au financement des actions en faveur rapatriés.

Loi de finances rectificative :

La loi de finances rectificative n° 2020-14-73 du 30 novembre 2020 a annulé 2 521 493 € en AE et 2 542 857 € en CP soit respectivement 1 345 k€ et 1 367 k€ en AE et CP au-delà du montant de la réserve de précaution initiale sur le programme 167 et sur des crédits devenus sans objet.

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Le programme 167 a fait l'objet d'une ouverture de crédits de crédits de fonds de concours de l'ordre de 1 969 k€ pour le financement du service militaire volontaire (subvention de la région Grand Est essentiellement).

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	1 176 427	1 176 427	0	1 175 844	1 175 844
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	0	1 176 427	1 176 427	0	1 175 844	1 175 844

Les crédits de la réserve de précaution en AE et CP (s'élevant respectivement à 1 176 427 € et 1 175 844 € ont été annulés par la loi de finances rectificatives n° 2020-1473 du 30 novembre 2020.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 28 719 846	CP ouverts en 2020 * (P1) 29 234 883
AE engagées en 2020 (E2) 25 769 200	CP consommés en 2020 (P2) 25 583 683
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 0	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 1 337 226
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 2 950 646	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 24 246 457

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 4 626 257					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 4 626 257	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 1 337 226	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 3 289 031	
AE engagées en 2020 (E2) 25 769 200	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 24 246 457	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 1 522 743	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 4 811 775	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 3 730 090
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 1 081 685

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Liens armées-jeunesse

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Liens armées-jeunesse		19 760 670 15 127 140	19 760 670 15 127 140		19 746 092 14 604 777	19 746 092 14 604 777

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	19 760 670	14 970 379	19 746 092	14 448 016
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	19 760 670	14 970 379	19 746 092	14 448 016
Titre 5 : Dépenses d'investissement		126 761		126 761
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		126 761		126 761
Titre 6 : Dépenses d'intervention		30 000		30 000
Transferts aux autres collectivités		30 000		30 000
Total	19 760 670	15 127 140	19 746 092	14 604 777

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

JDC :

La crise sanitaire a fortement bouleversé l'organisation des journées défense et citoyenneté (JDC), ce qui a eu des conséquences importantes sur l'exécution budgétaire 2020 du BOP DSNJ.

Les JDC n'ont pu se tenir dans les conditions habituelles que jusqu'à la mi-mars 2020, date à laquelle elles ont été suspendues en raison du premier confinement. Elles ont ensuite repris sous un format adapté (organisation sur demi-journée) à compter du 31 août et ce jusqu'au 30 octobre 2020, date du deuxième confinement.

Cette JDC adaptée est réalisée en 3 h 30, permettant d'organiser deux sessions par jour sur un même site. La mise en œuvre de ce format visait à résorber au maximum la « dette fonctionnelle » créée par le nombre de jeunes dont la JDC a été reportée pendant la première période de confinement.

Cette modalité a conduit à ne plus prendre en charge les frais d'alimentation des jeunes générant ainsi des économies sur les dépenses d'alimentation.

En outre, en raison du deuxième confinement et afin de ne pas aggraver encore le déficit de JDC, la DSNJ a mis en œuvre, à compter du 23 novembre, une JDC en ligne qui a profité à 165 123 jeunes jusqu'à la fin de l'année.

Cette JDC dématérialisée s'est ainsi traduite par une sous-consommation supplémentaire des crédits sur le poste transport.

SMV :

Au cours de l'exercice 2020, les mesures sanitaires mises en place lors du premier confinement ont occasionné de nombreux décalages dans le parcours des volontaires stagiaires. En effet, la fermeture temporaire des centres de formation et la suspension des périodes d'adaptation à l'emploi ont retardé l'obtention des formations professionnelles et par conséquent les insertions.

Malgré le choc brutal sur le marché de l'emploi, le taux d'insertion des volontaires du SMV se maintient à 70 %.

En parallèle, l'intensification des actions de communication a facilité les recrutements de fin d'année ainsi que la constitution d'un vivier conséquent pour l'exercice à venir.

Enfin, afin de pouvoir, à terme, présenter l'intégralité des volontaires au permis B, et compte tenu de l'augmentation des effectifs, il est prévu de créer une nouvelle compagnie d'instruction à la conduite au 3^{ème} RSMV de La Rochelle. En parallèle, la préparation et le passage des permis ont été confiées aux centres de Brest et d'Ambérieu-en-Bugey.

Les crédits du BOP DSNJ ont fait l'objet d'une annulation à hauteur de 2,5 M€ en AE et en CP dans le cadre de la loi de finances rectificative n° 2020-1473 du 30 novembre 2020. La réserve de précaution n'a pas été levée.

OPÉRATION STRATÉGIQUE (OS) : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**1. Description**

La JDC, dont la mise en œuvre relève de la DSNJ, assure la diffusion de l'esprit de défense auprès des jeunes Français. Elle s'appuie sur le recensement des jeunes citoyens opéré par les mairies et prévoit une sensibilisation des jeunes aux droits et aux devoirs du citoyen ainsi que la détection des jeunes en situation d'échec scolaire.

La DSNJ assure, par ailleurs, la coordination de l'ensemble des dispositifs du plan égalité des chances mis en œuvre par les armées, directions et services (classes de défense et de sécurité globales, cadets de la défense...).

La JDC est une obligation légale pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans.

2. Aspects financiers

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Engagements hors TF	Écart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Consommation	Écart Consommation / Prévisions			
		1	2	3	(4) = (3) - (1) - (2)	1	2	3	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Subvention et Transfert	30 000		30 000,00	0	30 000	30 000	0	0			
OB	Organisation et soutien JDC	3 177 093		3 132 633	-44 459	3 162 515	2 556 767	- 605 748	614 690	Nb jeunes	4,2	
OB	Conduite et Prestations JDC	12 753 577		7 970 660	- 4 782 917	12 753 577	8 151 108	- 4 602 469	614 690	Nb jeunes	13,0	
Total		15 960 670		11 133 294	- 4 827 376	15 946 092	10 737 874	- 5 208 218				

Commentaires

Le PLF 2020 a été construit sur une base de 792 745 jeunes mais la crise sanitaire a bouleversé les conditions de l'exécution de la mission de la DSNJ. *In fine*, seuls 614 690 jeunes ont pu réaliser leur JDC selon trois formats différents (JDC « classique », JDC adaptée et JDC en ligne).

OB « Subventions et transferts » :

Il s'agit de la subvention versée à l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

OB « Organisation et Soutien métiers JDC » :

L'écart entre la consommation et la prévision s'élève à - 0,04 M€ en AE et - 0,606 M€ en CP.

S'agissant des AE, les deux confinements se sont traduits par une baisse importante des coûts de déplacement des intervenants JDC et par l'annulation de nombreuses missions.

Ainsi, en AE, les dépenses de déplacement des personnels ont baissé de 0,28 M€ (annulation des déplacements dans le cadre des séminaires de formation) et les dépenses de transport des intervenants et encadrants ont baissé de 0,12 M€ (non-paiement de frais de déplacements en raison des confinements).

Cependant, les contraintes sanitaires (acquisition de masques et de produits de protection sanitaire) ont conduit à une augmentation des dépenses de service de 0,08 M€ en fin d'année. Les dépenses de matériels techniques ont augmenté également de 0,08 M€ pour équiper les personnels dans le cadre du télétravail (acquisition de portables).

Par ailleurs, les dépenses de réalisation des modules ont augmenté de 0,18 M€ à la suite du paiement des factures de 2019.

S'agissant des CP, les dépenses de déplacements des personnels et de transports des intervenants et encadrants baissent de respectivement 0,29 M€ et 0,19 M€. Les dépenses de fonctionnement des sites diminuent de 0,13 M€ en raison de la suspension des JDC lors des périodes de confinement.

OB « Conduite et prestations JDC » :

L'écart entre la consommation et la prévision s'élève à - 4,782 M€ en AE et - 4,602 M€ en CP.

Cette OB regroupe les dépenses de transport et d'alimentation des jeunes qui représentent près de 80 % du budget de l'UO JDC en LFI.

Les jeunes n'ont pas bénéficié de la prise en charge de leur alimentation dans le cadre de la JDC adaptée et de la JDC en ligne, soit à compter de la mi-mars 2020. Les dépenses d'alimentation en AE et CP se sont élevées à 2,90 M€ et 3,18 M€ contre une prévision à 6,54 M€ dans le PAP accompagnant le PLF 2020, soit un écart de - 3,64 M€ en AE et - 3,36 M€ en CP.

Pour les dépenses de transport, les deux périodes de confinement et lors de la mise en œuvre de la JDC en ligne se sont traduites par une absence de dépense en la matière.

Les dépenses de transport des jeunes se sont élevées en AE à 5,07 M€ et en CP à 4,97 M€ contre une prévision en PAP de 6,22 M€ soit une baisse en AE et en CP de respectivement 1,15 M€ et 1,25 M€.

Les marchés et conventions pour l'alimentation et l'achat de tickets de bus sont engagés chaque début d'année sur la prévision du nombre de jeunes devant réaliser leur JDC. Compte tenu de la situation sanitaire en 2020, la DSNJ a effectué des retraits d'engagements pour éviter un report de charges conséquent, mouvement qui explique l'écart constaté entre la consommation brute issue de CHORUS et les montants présentés ci-dessus.

OPÉRATION STRATÉGIQUE : SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

1. Description

Le SMV est un outil militaire d'inclusion sociale et territoriale nécessaire pour de nombreux jeunes adultes de la République, en situation de rupture mais en quête de structuration personnelle, professionnelle et citoyenne.

Dans un cadre militaire, le SMV forme des jeunes français de 18 à 25 ans en situation précaire et identifiés comme décrocheurs, grâce à une formation comportementale et professionnelle pour les insérer dans une vie citoyenne et active.

Dispositif expérimental lors de sa création à l'été 2015, le SMV a été pérennisé à compter du 1^{er} janvier 2019.

Six régiments, centres et détachements couvrent le territoire métropolitain. Ils sont répartis sur cinq régions : Grand Est, Île-de-France, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le financement direct ou par voie de fonds de concours des formations professionnelles est assuré par les opérateurs locaux d'insertion ou par les régions.

Pour 2020, l'objectif du nombre de volontaires incorporés se situait à 1 200 (pour 1 500 en 2022). Malgré les conséquences de la crise sanitaire, le SMV est parvenu à incorporer 1 091 volontaires tout en maintenant son niveau d'insertion à 70 %.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le PLF 2020 avait été construit sur une base de 1 000 volontaires stagiaires (VS) dont la formation professionnelle, jusqu'en 2018, était financée en grande partie par le ministère du travail et ses opérateurs. Ce domaine ayant été réformé en 2019, les charges liées à la formation professionnelle ont augmenté.

La formation professionnelle des VS incorporés au 1^{er} RSMV au cours de l'exercice 2020 a été financée par des subventions versées par la région Grand Est sur un fonds de concours ouvert à cet effet (comme en 2019).

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Engagements hors TF	Écart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FDC/ADP du PAP	Consommation	Écart Consommation / Prévisions			
		-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)	-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Formation et soutien formation	1 800 000	1 300 000	3 572 064	472 063	1 800 000	1 300 000	3 151 524	51 524	1 091	Nbre volontaire	2 888
OB	Rayonnement et recrutement	700 000		1 041 665	341 665	700 000		740 880	40 880	1 091	Nbre volontaire	679
	Total	2 500 000	1 300 000	4 613 728	813 728	2 500 000	1 300 000	3 892 404	92 404			

Commentaires

La convention 2019 entre la région Grand Est et le 1^{er} RSMV relative au financement de la formation professionnelle des VS est entrée en phase de bilan en septembre 2020.

En parallèle, une nouvelle convention est entrée en vigueur en 2020 pour les VS de ce millésime et le fonds de concours du SMV a fait l'objet d'un premier abondement de 1,173 M€ en novembre 2020. Un complément sera versé en 2021 comme le prévoit la convention support.

OB « Formation et soutien de la formation » :

Les écarts positifs entre la prévision et la consommation s'élèvent respectivement à 0,472 M€ en AE et 0,051 M€ en CP. Ils résultent essentiellement :

- des coûts liés aux marchés de formation interne (CLÉA, POPE et formation spécifique des cadres) qui ne sont plus financés par des organismes extérieurs pour 0,38 M€ ;
- de la mise en œuvre d'un nouveau centre d'instruction à la conduite qui a nécessité la commande de véhicules (environ 0,1 M€).

Les deux points précédents cumulés ont généré une consommation complémentaire de 0,485 M€ en AE.

Par ailleurs, les nombreux engagements complémentaires de la gestion 2020 ont entraîné la consommation d'un complément en CP de 0,051 M€. Cet écart positif fut cependant limité car les organismes de formation professionnelle, à la suite des décalages des cursus, ont allongé les délais de facturation.

OB « Rayonnement et recrutement » :

Les écarts positifs entre la prévision et la consommation s'élèvent respectivement à 0,341 M€ en AE et 0,04 M€ en CP. Ils s'expliquent essentiellement ainsi :

- la consommation complémentaire de 0,341 M€ en AE matérialise l'intensification des actions de communication afin de maximiser le recrutement des VS sur l'intégralité du second semestre 2020 ainsi que pour le début 2021 (objectif 2021 maintenu à 1 200 VS). Cet effort a largement contribué aux 1 091 recrutements de 2020 ;

2. en CP, l'écart positif tient à la mise en œuvre d'actions supplémentaires de communication dès juin 2020 en vue de réaliser les objectifs de recrutement. Cet effort s'étant poursuivi également au cours du dernier trimestre et les campagnes en cours, le différentiel entre AE et CP était encore important en fin d'exercice.

COÛTS SYNTHÉTIQUES

SYNTHÈSE ACTION 01

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CRÉDITS DE PAIEMENTS (EN M€)

Niveau	Description	Prévision LFI	Prévision FdC/AdP du PLF	Engagements hors TF	Écart Utilisation / Prévision LFI	Prévision LFI	Prévision FdC/AdP du PLF	Consommation	Écart Consommation / Prévision LFI
		(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (1) - (2)
OS	JDC	15,961	0	11,133	- 4,827	15,946	0	10,738	- 5,208
OS	SMV	2,5	1,3	4,613	0,813	2,5	1,3	3,892	0,092
		18,461	1,3	15,747	- 4,013	18,446	1,3	14,630	-5,116

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS TITRE 2

Niveau	OS	PLF/PLR	Engagements		Paiements					Total
			Eng restant à payer à fin 2019	Eng 2020	2020	2021	2022	> 2022		
OS	JDC	PLF	3,03	15,96	15,95	2,40	0,01	0,64	18,99	
		PLR	2,35	11,13	10,74	1,46	0,07	1,21	13,49	
OS	SMV	PLF	0,14	3,80	3,80	0,01	0,00	0,13	3,94	
		PLR	1,93	4,61	3,89	2,16	0,00	0,49	6,54	
Écarts (PLR-PLF)			1,11	-4,01	-5,12	1,21	0,07	0,93	1,04	

SUIVI DES FONDS DE CONCOURS

Niveau	OS	Prévision LFI	Consommation AE	Écart Consommation / Prévisions	Consommation CP	Écart Consommation / prévision
OS	Contributions diverses au profit du SMV	1 300 000	1 108 739	- 76 069	1 376 069	76 069
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)					

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Total

ACTION

02 – Politique de mémoire

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Politique de mémoire		11 007 428 10 642 061	11 007 428 10 642 061		11 007 428 10 978 906	11 007 428 10 978 906

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	6 430 000	5 365 677	6 430 000	5 665 021
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 430 000	5 365 677	6 430 000	5 665 021
Titre 5 : Dépenses d'investissement		82		22 922
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		82		22 922
Titre 6 : Dépenses d'intervention	4 577 428	5 276 301	4 577 428	5 290 963
Transferts aux ménages	57 428		57 428	
Transferts aux collectivités territoriales	900 000	639 096	900 000	642 787
Transferts aux autres collectivités	3 620 000	4 637 205	3 620 000	4 648 176
Total	11 007 428	10 642 061	11 007 428	10 978 906

PRINCIPALES MESURES DE L'ANNÉE

La consommation des crédits de l'action 2 « Politique de mémoire » s'établit, en 2020, à 10,71 M€ en AE et 10,97 M€ en CP. La réserve de précaution n'a pas été levée sur le BOP 167 Mémoire.

OPÉRATION STRATÉGIQUE : MÉMOIRE

1. Description :

Les actions de mémoire recouvrent l'organisation des cérémonies liées à la mémoire des guerres et conflits contemporains, l'édition de la revue « Les chemins de la mémoire » et diverses opérations à caractère pédagogique.

Le budget des subventions et transferts permet d'apporter un soutien à des acteurs publics ou privés (établissements publics, collectivités territoriales, associations, fondations, etc.) pour la réalisation de projets mémoriels de toute nature : manifestations commémoratives et éducatives, représentations théâtrales, expositions, création ou rénovation d'espaces mémoriels.

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FdC/AdP du PAP	Engagements hors TF	Écart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FdC/AdP du PAP	Consommation	Écart Consommation / Prévisions			
		-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)	-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Actions de mémoire	4 350 000		4 220 195	- 129 805	4 350 000		4 417 182	67 182	20	Nbre événements	220 859
OB	Subventions et transferts	1 600 000		1 226 590	- 373 410	1 600 000		1 229 381	- 370 619	227	Nbre subventions	5 416
Total		5 950 000		5 446 785	- 503 215	5 950 000		5 646 563	- 303 437			

L'OS « Mémoire » présente une consommation de 5,44 M€ en AE et de 5,64 M€ en CP, en sous-consommation de -0,50 M€ en AE (soit - 8,4 % par rapport à la LFI) et de - 0,30 M€ en CP (soit - 5,1 % par rapport à la LFI), principalement en raison des conséquences de la crise sanitaire sur le nombre de subventions versées.

OB « Actions de mémoire » :

Cette OB a donné lieu à 4,22 M€ d'engagements en AE et à 4,42 M€ de paiements en CP. Elle affiche une sous-consommation de - 0,13 M€ en AE (soit - 2,9 % par rapport à la LFI) et une surconsommation de + 0,06 M€ en CP (soit + 1,5 % par rapport à la LFI).

- **Commémorations**

Les crédits de l'opération budgétaire ont permis de financer, en 2020, 14 cérémonies, comprenant les journées nationales commémoratives, les célébrations liées aux thématiques mémorielles comme le 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870-1871 à Gravelotte, les commémorations des combats à Montcornet et le 70^{ème} anniversaire de l'engagement du bataillon français de l'ONU en Corée ainsi que les hommages nationaux à M. Jean Daniel et à deux compagnons de la Libération M. Edgar Tupët-Thomé et M. Daniel Cordier. L'ensemble de ces cérémonies a représenté un coût de 0,56 M€.

La DPMA a également en charge l'organisation logistique du défilé du 14 juillet et un montant de 2,89 M€ y a été consacré.

Enfin, 0,62 M€ a été consacré au remboursement de la Ville de Paris pour les frais engendrés lors de la pose et dépose du mobilier urbain en vue des cérémonies du 14 juillet 2019 ainsi que celles du 8 mai et des 11 novembre 2016 et 2017.

Si les cérémonies et commémorations qui se sont déroulées dans un format plus réduit, afin de respecter des contraintes sanitaires, ont produit des économies, l'activité « Commémorations » présente une surconsommation de 0,31 M€ en CP en raison des surcoûts de la cérémonie du 14 juillet estimée par le PAP accompagnant le PLF 2020 à 2,4 M€. En effet, l'organisation spécifique du 14 juillet 2020 a entraîné des dépenses nouvelles pour environ 0,5 M€ (réorganisation des tribunes et nouveaux plans, études de sol, études topographiques, stabilisation de la tribune présidentielle, surcoûts des « mesures COVID » mises en œuvre par les entreprises prestataires...).

- Éditions et actions pédagogiques

La dotation pour cette activité de l'opération budgétaire a donné lieu à 0,09 M€ d'engagements en AE et à 0,10 M€ de paiements en CP. Elle affiche une sous-consommation de - 0,25 M€ en AE (soit - 27,1 % par rapport à la LFI) et une sous-consommation de - 0,24 M€ en CP (soit - 29,7 % par rapport à la LFI).

En raison de la crise sanitaire, les actions pédagogiques mémorielles notamment l'opération « Héritiers de Mémoire », la journée nationale des trinômes académiques et l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation n'ont pu être organisées.

OB « Subventions et transferts » :

Les crédits de l'OB ont été consommés à hauteur de 1,22 M€ en AE et en CP, soit une sous-consommation de 0,37 M€ due à la crise sanitaire.

Les subventions versées en 2020 ont financé 81 projets (0,98 M€) conduits par divers organismes (associations, fondations, collectivités territoriales...) portant sur la mémoire des conflits contemporains, en particulier à l'occasion de « l'Année de Gaule ». Ces projets ont permis, entre autres, de réaliser des opérations de collecte et de préservation d'archives, de recherche historique, des actions pédagogiques, l'édification de monuments commémoratifs ou encore le financement d'un portail numérique consacré à la guerre d'Algérie.

En 2020, cette enveloppe comprenait également le financement d'une mesure nouvelle concernant la participation à la lutte contre les préjugés et les discriminations par la réalisation d'actions de toutes formes à vocation pédagogique. Sur les 0,5 M€ prévus, 0,47 M€ ont été consommés.

Les subventions versées en 2020 ont également financé 147 projets mémoriels (0,09 M€), menés par des établissements scolaires, impliquant 10 499 élèves et enseignants. La crise sanitaire a cependant conduit de nombreux établissements scolaires à renoncer à leurs projets pédagogiques. À titre de comparaison, 705 projets de ce type avaient été soutenus en 2019,

Enfin, la subvention versée en 2020 à l'ONAC-VG (150 k€) a financé plusieurs projets, dont la mise en œuvre du programme « Hommage aux combattants d'Afrique », et permis le déploiement d'outils pédagogiques, dans le cadre du module mémoire de la JDM du SNU, conçu et réalisé par la DPMA.

OPÉRATION STRATÉGIQUE : SÉPULTURES DE GUERRE ET LIEUX DE MÉMOIRE

1. Description :

L'opération stratégique « sépultures de guerre et lieux de mémoire » finance l'entretien, la valorisation et la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale. Elle soutient également le tourisme de mémoire.

2. Aspects financiers :

Autorisations d'engagement et crédits de paiement (en €)

Niveau	Description	AE				CP				Volume	Unité d'œuvre	Ratio
		LFI	Prévision FdC/AdP du PAP	Engagements hors TF	Écart Utilisation / Prévisions	LFI	Prévision FdC/AdP du PAP	Consommation	Écart Consommation / Prévisions			
		-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)	-1	-2	-3	(4) = (3) - (1) - (2)			
OB	Opérations "lieux de mémoire" réalisés par l'État	1 580 000		1 204 812	- 375 188	1 580 000		1 267 648	- 312 352	230 000	Nb sépultures	6
OB	Subventions et transferts	3 420 000	57 428	4 060 428	+ 583 000	3 420 000	57 428	4 060 428	+ 583 000	850 000	Nb sépultures	5
Total		5 000 000	57 428	5 265 240	+ 207 812	5 000 000	57 428	5 328 076	+ 270 648			

Un montant de 5,26 M€ en AE et 5,32 M€ en CP a été consommé sur l'OS « sépultures de guerre et lieux de mémoire », en surconsommation de + 0,20 M€ en AE (soit + 4,1 % par rapport à la LFI) et de + 0,27 M€ en CP (soit + 5,3 % par rapport à la LFI), notamment par réallocation de crédits de l'OS Mémoire.

OB « Opérations « Lieux de mémoire » réalisées par l'État » :

Les crédits de l'OB ont été consommés à hauteur de 1,20 M€ en AE et 1,26 M€ en CP, soit une sous-consommation de - 0,37 M€ en AE (- 23,7 % par rapport à la LFI) et de - 0,31 M€ en CP (- 19,7 % par rapport à la LFI).

Cet écart porte principalement sur la consommation des crédits prévus pour l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre à l'étranger, effectués par les ambassades (hors Algérie et Maroc). Il s'explique surtout par les retards de travaux observés au second trimestre en raison de la crise sanitaire et qui n'ont pu être totalement rattrapés en fin d'année.

OB « Subventions et transferts » :

Les crédits de l'OB ont été consommés à hauteur de 4,06 M€ en AE et en CP, soit une surconsommation de + 0,58 M€ en AE et en CP (+ 17,04 % par rapport à la LFI).

L'essentiel de la dotation de l'OB, soit 2,47 M€ (hors fonds de concours) a été versé à l'ONAC-VG pour réaliser l'entretien des sépultures de guerre en France, en Algérie et au Maroc, ainsi que des hauts lieux de la mémoire nationale.

Conformément à la LFI, l'ONAC-VG a ainsi perçu intégralement les crédits destinés à l'entretien courant des sites (2,25 M€) et au soutien des collectivités territoriales pour la rénovation des monuments aux morts (0,10 M€) ainsi que les crédits pour la valorisation des sépultures de guerre (0,12 M€).

Bien que la crise sanitaire ait perturbé le programme d'entretien des sites mémoriels, notamment le lancement des études sur les sites dégradés de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) et de la ferme de Navarin (Marne), les travaux de restauration des portails de la basilique de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), ainsi que la mise en sécurité de la nécropole de Luyne (Bouches-du-Rhône), ont pu être conduits. De même, ont été lancés les travaux de la nécropole d'Ambleny (Aisne) et des ossuaires de Notre-Dame-de-Lorette, ainsi que les études préparatoires à des travaux de restauration de sites fortement dégradés ou présentant des risques pour la sécurité, dont les nécropoles de la Doua (Rhône) et de Saint-Mandrier (Var), de la crypte ossuaire de Champigny-sur-Marne et du monument ossuaire de Navarin.

En fin d'année, un redéploiement de crédits issus des marges de manœuvre constatées en gestion sur les activités publication et subventions « mémoire » a permis d'octroyer à l'ONAC-VG un complément de dotation à hauteur de 0,75 M€ pour la rénovation des sépultures de guerre et des Hauts lieux de la mémoire nationale afin, notamment, d'affermir la dernière tranche de l'opération de restauration des ossuaires de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette.

En outre, un soutien financier de 0,78 M€ a été apporté à quatre projets, dans le cadre de partenariats pour la rénovation ou la création de lieux mémoriels conduits par des associations ou des collectivités territoriales : la rénovation de la carrière Wellington à Arras (Pas-de-Calais), les Chemins de mémoire en Morvan (Nièvre) et les Jardins de la paix (Somme).

ÉCHEANCIER DES PAIEMENTS ASSOCIÉS AUX ENGAGEMENTS – PÉRIMÈTRE HORS TITRE 2

Niveau	OS	PLF/PLR	Engagements		Paiements				Total
			Eng restant à payer à fin 2019	Eng 2020	2020	2021	2022	> 2022	
OS	Mémoire (MEM)	PLF	0,33	5,95	5,95	0,33	0	0	6,28
		PLR	0,24	5,45	5,65	0,04	0	0	5,69
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)	PLF	0,47	5,06	5,06	0,47	0	0	5,52
		PLR	0,13	5,27	5,33	0,07	0	0	5,40
Écarts (PLR-PLF)			- 0,43	- 0,30	- 0,03	- 0,69	0	0	- 0,72

SUIVI DES FONDS DE CONCOURS

La répartition des fonds de concours, des attributions de produits réalisés et des ressources exceptionnelles est la suivante :

Niveau	OS	Prévision LFI	Consommation	Écart Consommation / Prévisions
OS	Sépultures de guerre et lieux de mémoire (SEPU)	57 428	57 428	

Le montant de l'indemnité annuelle due par le gouvernement belge aux autorités françaises pour l'entretien des tombes militaires belges en France perçu en 2020 au titre de 2019 est de 57 428 €.

Liens entre la Nation et son armée

Programme n° 167 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
AEFE - Agence pour l'enseignement français à l'étranger (P185)	8 500	8 500			1 000	1 000
Transferts	8 500	8 500			1 000	1 000
ONAC-VG - Office national des anciens combattants et victimes de guerre (P169)	4 026 903	4 026 903	2 620 000	2 620 000	3 427 428	3 427 428
Transferts	4 026 903	4 026 903	2 620 000	2 620 000	3 427 428	3 427 428
CMN - Centre des monuments nationaux (P175)					10 000	10 000
Transferts					10 000	10 000
Universités et assimilés (P150)					4 800	4 800
Transferts					4 800	4 800
Total	4 035 403	4 035 403	2 620 000	2 620 000	3 443 228	3 443 228
Total des transferts	4 035 403	4 035 403	2 620 000	2 620 000	3 443 228	3 443 228